



CC DACM

Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Certificat complémentaire



Irfrep
33 Rue Saint Denis
86000 POITIERS

Pour plus d'informations,
contactez la coordinatrice

VIRGINIE LEJAMBLE



virginie.lejamble@irfrep.fr



06 49 23 66 44



EN SAVOIR PLUS





“

La certification complémentaire CC ACM – Direction d'un accueil collectif de mineurs permet aux professionnels de l'animation de renforcer leurs compétences pour encadrer, gérer et diriger des structures accueillant des enfants et des jeunes, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Compétences

1. Conception et pilotage du projet pédagogique
2. Gestion d'équipe et animation de la dynamique collective
3. Organisation du fonctionnement de l'accueil
4. Relations avec les familles, les partenaires et les institutions
5. Garantie de la sécurité physique, morale et affective des mineurs

EMPLOIS VISÉS

- Directeur ou directrice d'accueil de loisirs (périscolaire ou extrascolaire)
- Directeur ou directrice de séjours de vacances (colonies, camps)
- Coordinateur d'activités enfance-jeunesse
- Directeur adjoint en structure d'animation
- animateur expérimenté en voie d'évolution vers des fonctions de coordination ou de direction

Prérequis

- ✓ Être titulaire d'une formation liée au secourisme (PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU, SST)
- ✓ Être admis en formation ou titulaire d'un BPJEPS
- ✓ Avoir une expérience en animation auprès de mineurs dont au moins une en accueil collectif de mineurs d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans précédant l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.